

<http://ugtg.org/spip.php?article163>



Entreprises de sécurité : STOP à la discrimination

- Actualité -



Date de mise en ligne lundi 3 mars 2008

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

ASI GALERIE HOUELBOURG, CLUB MED, DECATHLON, CARREFOUR MILENIS, CARREFOUR DESTRELAND, GO SPORT, CITY SPORT, CLINIQUE DE CHOISY, MR BRICOLAGE

Kanmarad, Pèp Gwaloup,

Depuis le mois de Novembre 2007, une employée, mère de famille, a été licenciée sans motif valable.



En effet, à la demande de son employeur Mr VAUTIER Jean-Marc, Gérant de la Sarl MESP et suite à une enquête non approfondie, le service de la Préfecture, réglementant le secteur de la Sécurité, a demandé le licenciement de notre camarade au motif qu'en 2004 elle aurait fait l'objet d'une garde à vue.

Après plusieurs rencontres avec l'UGTG, la Préfecture a demandé à Mr Jean-Marc VAUTIER de suspendre la procédure de licenciement à l'encontre de Mme PATUROT et d'attendre le résultat de l'enquête demandée par le service de la réglementation.

Malgré cette demande, Mr VAUTIER a procédé au licenciement de notre camarade le 18 Novembre 2007.

Suite aux différentes demandes faites à la Préfecture par notre camarade, un courrier lui a été remis l'autorisant à reprendre son poste, à la date du 18 décembre 2007. Ce même courrier a été transmis à VAUTIER.

Aujourd'hui, malgré plusieurs courriers et rencontres avec le Gérant de la Société MESP, celui-ci refuse catégoriquement de reprendre notre camarade.

" Que devons-nous faire contre une direction hostile qui refuse d'obtempérer à une demande expresse de la Préfecture ?

" Que devons-nous faire quand une direction scélérate qui fait du chantage à ses salariés en leur demandant de quitter le syndicat UGTG pour ne pas être licenciés ?

" Que devons-nous faire quand en moins d'un mois, deux de nos camarades actifs sont licenciés sans motif réel et sérieux, avec la complicité de la Préfecture ?

" Que devons-nous faire contre l'arrogance, le mépris et la médisance de ce Jean-Marc VAUTIER ?

Entreprises de sécurité : STOP à la discrimination

Une seule réponse : la mobilisation sans aucune concession, ni négociation pour entrer dans le jeu de VAUTIER é tout banélo'ay.

Nous dénonçons :

" Le laxisme du Service de la Réglementation de la Préfecture sur un dossier qu'il a lui-même créé de toute pièce ;

" La complicité des clients de Jean-Marc VAUTIER dans leur stratégie de démanteler et de bâillonner l'UGTG au sein de leur entreprise.

Nous :

" Demandons des comptes au service de la réglementation de la Préfecture ;

" Mettrons tout en oeuvre par la mobilisation des agents de sécurité sur tous les sites afin d'obtenir l'arrêt de toutes les discriminations que nous subissons tous les jours.

" Mettons en garde tous les clients de Jean-Marc VAUTIER (Mr Bricolage, Décathlon, Carrefour Destreland et Milénis, Club Med, Clinique Choisy, Go Sport, City Sport) dans leur volonté d'éradiquer l'UGTG au sein de leur entreprise ;

" Demandons la réintégration immédiate de notre Camarade Viviane PATUROT.

OUWAGAN SÈKTÈ SÉKIRITÉ AN APWOCH... SA I PRI PRAN

RÈSPÈ É DIGNITÉ POU AJAN SÉKIRITÉ

Pointe à Pitre le 03 mars 2008

SÈKTÈ SÉKIRITÉ UGTG